



LIGUE OUEST

994/05/IA

Agrément n°04 355 123

du ministère de la Jeunesse et des

Sports

N° SIRET : 438 044 257 00022

**Commission formation**

Dossier suivi par : PATRICK BERLOZZI - 02 23 35 22 54

[president@ligueouest-fcd.fr](mailto:president@ligueouest-fcd.fr)

Sylvie BOILEAU

[fcdlo.formation@gmail.com](mailto:fcdlo.formation@gmail.com)

## NOTE D'ORGANISATION

### STAGE « DIRIGEANT de CLUB »

### La gestion associative

### 8 et 9 décembre 2022 - RENNES

*Annexe 1 : Contenu du stage**Annexe 2 : Plan d'accès***1. GÉNÉRALITÉS**

La ligue Ouest de la FCD organise un stage de « Dirigeant de club - gestion associative » ouvert en priorité aux élu(e)s occupant des fonctions dans ce domaine au sein des clubs de la ligue Ouest et des autres ligues FCD. Les responsables d'activités et les salariés au sein des clubs peuvent également bénéficier de cette formation.

**2. CONDITIONS d'INSCRIPTION**

Être licencié(e) à la FCD pour la saison 2022 - 2023 à la date du stage.

**3. ORGANISME, LIEU et DATES de FORMATION**

- a) **Organisme de formation** : ligue Ouest de la FCD.
- b) **Lieu de déroulement** : siège de la ligue Ouest - 2, rue maréchal Gallieni - 35200 RENNES.
- c) **Dates** : 8 - 9 décembre 2022.
- d) **Directrice de stage** : Sylvie BOILEAU, responsable pôle formation de la ligue Ouest.

**4. DISPOSITIONS LOGISTIQUES**

- a) **Accueil** : jeudi 8 décembre à partir de 08h30 au siège de la ligue Ouest.  
Les stagiaires arrivant le 7 décembre au soir seront informés des modalités particulières d'accueil.  
Le stage se terminera le vendredi 9 décembre à 17h00.
- b) **Restauration** : au self du quartier Margueritte le midi. Restauration en secteur « civil » pour le dîner du 8 décembre.
- c) **Logement** : à l'hôtel B&B de Chantepie pour les stagiaires qui en auront fait la demande, réservations à charge ligue Ouest.



- d) Transport** : à la charge des clubs d'origine. Remboursement de la FCD suivant le barème en vigueur :
- Voie ferrée*  
Déplacement au tarif militaire : frais réels en 2<sup>e</sup> classe  
Déplacement au tarif SNCF : frais réels en 2<sup>e</sup> classe
- Voie routière*  
Déplacement ≤ 100 km A/R : pas de remboursement  
Déplacement avec 1 à 3 personnes au-delà du 101<sup>ème</sup> km A/R : 0,13 €/km

## **5. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES et FINANCIÈRES**

- a) Nombre de places ouvertes : 15**  
Procédure d'inscription : Via l'application SYGEMA. Inscription en ligne sur SYGEMA **avant le 18 novembre 2022.**  
Aucun droits d'inscription n'est demandé.
- b) Participation financière de la FCD :**  
Cette formation est soutenue financièrement par la FCD.
- c) Intervenants :**  
Les intervenants concernés bénéficieront d'une prise en charge complète (avec le transport).  
Liste prévisionnelle : Patrick BERTOZZI - Gérard HAUSE - Stéphane COISNARD - Michel TURPIN - Yves LE CLAINCHE - Valérie DEBORD - Sarah LE TELLIER.
- d) Compte-rendu :**  
Le compte-rendu de cette formation sera établi par le directeur de stage pour envoi à la présidente de la commission fédérale, sous couvert du bureau formation de la FCD.

## **6. CONTENU du STAGE**

Objectif : à l'issue de la formation les participants seront capables de mieux gérer leur association et d'appréhender leurs responsabilités de dirigeant.

Le contenu du stage figure en annexe 1.

Le programme détaillé sera transmis aux stagiaires. Il est susceptible de modifications, en fonction de la disponibilité des intervenants.

Une attestation de stage, signée par le président de la ligue Ouest, sera délivrée aux candidats.

## **7. PROTOCOLE SANITAIRE**

La pandémie COVID 19 n'étant pas éteinte, un respect des gestes barrières devra être conservé pour les stagiaires et les intervenants.

Le port du masque ne sera pas exigé, sauf évolution de la pandémie qui pourront entrainer de nouvelles directives gouvernementales.

La ligue Ouest mettra en place du gel hydroalcoolique et des masques à la disposition de tous les participants.

## **8. DIVERS**

Le stage pourra être annulé en cas d'effectif de stagiaires insuffisant.

Tout candidat retenu pour le stage et dans l'incapacité de s'y rendre, doit informer immédiatement le secrétariat de la ligue Ouest (02.23.35.20.30) et la directrice de stage.

*Patrick BERTOZZI*  
*Président de la ligue Ouest*

### **Destinataires :**

- Comité directeur de la ligue Ouest /FCD (courriel)
- Président(e)s des clubs de la ligue Ouest

### **Copies à :**

- Présidente de la commission formation /FCD (courriel)
- Bureau formation /FCD (courriel)

# ANNEXE 1

---

## PROGRAMME STAGE « DIRIGEANT de CLUB - Gestion associative » 8 et 9 décembre 2022 - RENNES (35)

### OBJECTIFS :

#### ACQUÉRIR :

- ✓ une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement ;
- ✓ des compétences en matière d'organisation et de gouvernance ;
- ✓ des compétences en matière de gestion des ressources humaines ;
- ✓ des compétences en matière de gestion de projets.

### CONTENU :

- ✓ Présentation de la FCD et de la ligue Ouest

#### ORGANISATION et GOUVERNANCE

- ✓ La loi 1901 ;
- ✓ Les différentes formes d'une association ;
- ✓ Administration et organisation : statuts, règlement intérieur, notion de membre ;
- ✓ Les démarches administratives lors de la vie de l'association ;
- ✓ Les instances décisionnelles : organisation et fonctionnement (assemblée générale, comité directeur, bureau directeur) ;
- ✓ Les conventions (administratives, sportives, culturelles...) ;
- ✓ Le contrat d'assurance ;
- ✓ Outils de gestion du club : les applications de gestion mis en place par la FCD (SYGELIC, SYGEMA, SYGEFIN, SYGEASSUR, SYGEDOC, SYGE-AG) ;
- ✓ Les différents registres à tenir ;
- ✓ Le développement durable appliqué au club ;

#### FINANCES ASSOCIATIVES

- ✓ Définition des méthodes comptables ;
- ✓ Les documents financiers annuels (bilan et compte de résultat) ;
- ✓ Tenue et mise en œuvre d'une comptabilité simple ;
- ✓ Sources et modes de financement public ;
- ✓ Demande de subvention
- ✓ Rapport d'activité et financier ;

#### RESSOURCES HUMAINES

- ✓ Statut et rôle des bénévoles et des salariés ;
- ✓ Droit et devoir des bénévoles ;
- ✓ Responsabilités civiles, pénales et financière des bénévoles ;
- ✓ Recrutement et fidélisation des bénévoles ;
- ✓ Favoriser la participation des bénévoles aux activités de fonctionnement ;
- ✓ Autres ressources humaines (service civique...) ;

#### GESTION de PROJETS ASSOCIATIF, d'ACTIVITÉ et d'ÉVÈNEMENT

- ✓ Mise en place du projet associatif du club ;
- ✓ Mise en place d'un projet d'activité ou d'un évènement (cahier des charges, réglementation, surveillance) ;
- ✓ Élaboration et suivi du budget ;
- ✓ Évaluation du projet ;

#### COMMUNICATION

- ✓ La communication au sein d'une association (les différents types de communication) ;
- ✓ Les cibles et les supports de communication ;
- ✓ Création d'un support de communication (outils) ;
- ✓ Les réseaux sociaux

**TRAVAUX PRATIQUES : À PARTIR D'EXERCICES BASÉS SUR DES CAS CONCRETS**

# ANNEXE 2

## PLAN D'ACCÈS LIGUE OUEST

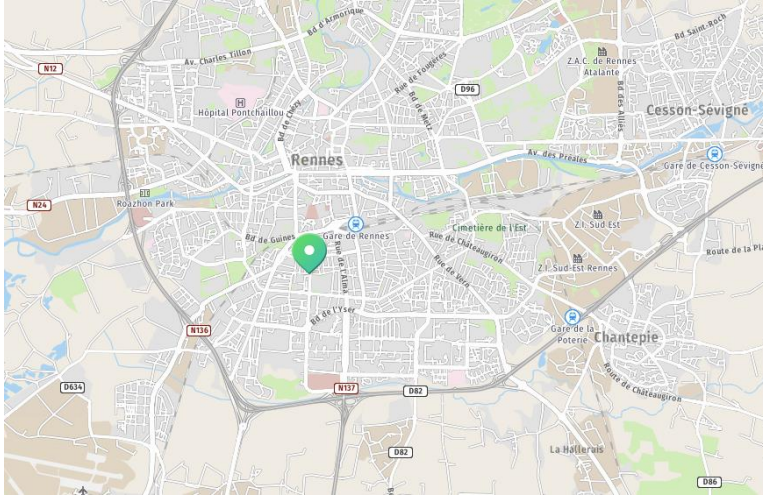
Adresse postale : 2, rue maréchal Gallieni - 35200 RENNES

Téléphone : Bureau du président et des élus : 02 23 35 22 54

Secrétariat : 02 23 35 20 30

Courriel : [secretariat@ligueouest-fcd.fr](mailto:secretariat@ligueouest-fcd.fr)

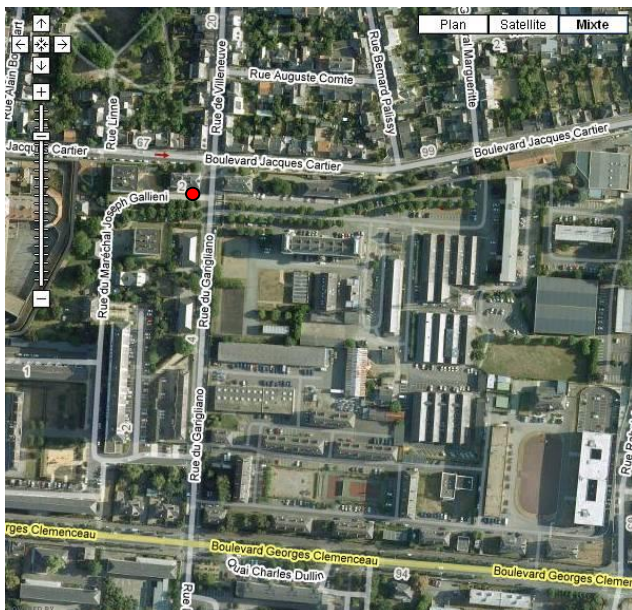
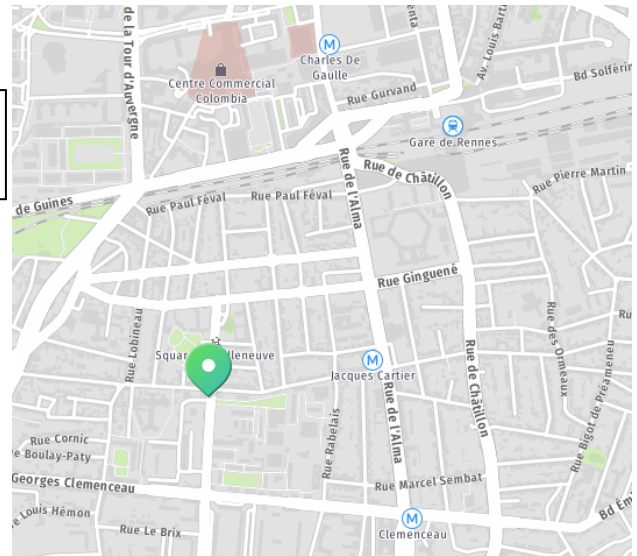
### ACCÈS



Accès à partir de la rocade :

- sortie Bréquigny (7) puis rue de Nantes et boulevard Georges Clémenceau ou boulevard Jacques Cartier, ou
- sortie porte de St Nazaire (8) puis boulevard Jean Mermoz et boulevard Georges Clémenceau ou boulevard Jacques Cartier

A partir de la gare SNCF : A pied 10 à 15 minutes ou en métro (direction La Poterie, station Jacques Cartier)



Accès en véhicule par le boulevard Jacques Cartier ou le boulevard Georges Clémenceau et la rue du Garigliano (parking possible à proximité du siège).